

Don déposé par une députation de la section de la Montagne (Paris) pour la construction d'un vaisseau, lors de la séance du 11 fructidor an II (28 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don déposé par une députation de la section de la Montagne (Paris) pour la construction d'un vaisseau, lors de la séance du 11 fructidor an II (28 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 41;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15095_t1_0041_0000_8

Fichier pdf généré le 14/01/2020

la Patrie dépend de l'exécution du gouvernement révolutionnaire, et que tous les bons citoyens doivent constamment se rallier autour de la représentation nationale, nous a députés vers vous à l'effet de vous faire part de l'improbation unanime qu'elle a donnée à un projet d'adresse qui lui a été communiqué par des commissaires de la section du Muséum.

Cette adresse, le discours qui l'avait provoqué et l'arrêté qui nous ont été communiqués, ne tendent à rien moins qu'à amener parmi nous l'anarchie et le renversement du gouvernement révolutionnaire qui effraie et doit anéantir les conspirateurs de toute espèce.

Mais ce n'était pas assez pour nous, citoyens représentans, de nous être levés spontanément contre ces projets liberticides : il falloit encore les dénoncer à l'opinion publique, l'opinion publique, cette maîtresse du monde, et qui fera constamment la force de la Convention nationale. Déjà nous les avons déposés au comité de Sûreté générale; et il suffit que vous en soyez solennellement prévenus, pour prouver à la France, à l'Europe entière, que constamment les Républicains vous seront unis, et que de cette union résultera, n'en doutons pas, l'anéantissement des ennemis de notre liberté : Vive la République une et indivisible ! Vive la Convention nationale ! (59)

Réponse du président.

Toujours digne du héros dont elle a pris le nom, votre section a découvert la trame impie qu'ourdissait dans l'ombre de l'iniquité l'aristocratie délirante, à laquelle Robespierre a légué son manteau patriotique.

Hommes de sang, qui voulez livrer la République aux divisions et à la guerre civile, parce que vous n'avez pu la livrer aux bourreaux, vos projets sont connus, la Patrie est encore une fois hors de danger ! (*On applaudit*).

Citoyens, vous avez vu passer successivement sur la scène politique ces usurpateurs de vos droits et de la popularité : les hommes trop confians sauront aujourd'hui que leur ami n'est pas toujours qui les flatte, mais qui défend les droits du Peuple. S'ils craignent encore de s'égarer, c'est ici, au sein de la Convention nationale qu'il faut venir consulter l'opinion; ils y trouveront le plus parfait accord pour le bien, le désir ardent de donner la paix et le bonheur à la Patrie, après avoir puni les rois.

Il appartenait à la section de Mutius-Scaevola, à cette section qui fut toujours la première à environner la représentation nationale, de déjouer ces projets qui tendoient à nous faire perdre en un jour le fruit de six années de peines, de travaux et de sang.

Pour punir un roi perfide, on vouloit consulter le peuple que l'on croit diviser; les vengeurs de Robespierre veulent la même chose : la Convention nationale qui a puni ce traître, a le bras étendu sur ses complices; vous la secondez puissamment, citoyens : jouissez de la seule

récompense digne de votre ambition, du plaisir d'avoir fait une bonne action; entrez dans cette enceinte, où l'estime et la fraternité sont impatientes de vous accueillir. (*Nouveaux applaudissements*.) (60).

27

La société populaire de Montargis [Loiret] se plaint de ce qu'on lance sur les habitans de cette commune tous les traits de la calomnie, et renouvelle, au nom de tout le district, le serment de vivre libre ou mourir.

Renvoyé au citoyen Brival, représentant du peuple dans le département du Loiret (61).

28

Une députation de la section de la Montagne [Paris] est admise à la barre.

Elle annonce que cette section, par un mouvement unanime, a passé à l'ordre du jour sur la pétition de la section du Muséum, et remet sur le bureau l'extrait du procès-verbal de la séance du 10 fructidor.

Elle dépose en outre une somme de 18 285 L 19 s. 6 d. dont cette section fait hommage à la patrie pour la construction et l'armement d'un vaisseau.

Mention honorable et insertion au bulletin du don et de la déclaration (62).

[*Procès-verbal de l'assemblée générale de la section de la Montagne, 30 thermidor an II*] (63)

Un membre observe que la section doit présenter à la Convention nationale l'offrande de sa collecte pour le vaisseau.

L'assemblée arrête la nomination de quatre commissaires, et nomme de suite les C. Darman, Lordey, Lacoste et Lapierre, à l'effet de rédiger et présenter à la Convention nationale une adresse, de laquelle sera préalablement fait lecture à l'assemblée générale, et dans laquelle sera portée l'offrande des citoyens de la section, Pour la construction et l'armement d'un vaisseau.

Certifié DARMAN (*secrétaire*).

[*Adresse de la section de la Montagne*] (64)

Citoyens Représentans,

La section de la Montagne, avec ses sœurs les sections de Paris, a jetté ce coup d'œil, que lance le courage, sur tous ses ennemis. Dans

(60) *Bull.*, 11 fruct. (suppl.); *Moniteur*, XXI, 611; *Débats*, n° 707, 267.

(61) *P.-V.*, XLIV, 190.

(62) *P.-V.*, XLIV, 190.

(63) C 318, pl. 1292, p. 15.

(64) C 318, pl. 1292, p. 15; *Bull.*, 11 fruct. (suppl.); *M.U.*, XLIII, 189-190; *J. Fr.*, n° 703.

(59) *Bull.*, 11 fruct. (suppl.); C 320, pl. 1313, p. 21, pièce signée de GUILLEMIN et GUINIER (*secrétaires*); *Débats*, n° 707, 267; *Moniteur*, XXI, 611.